

■ **Fonds de prévoyance en faveur du personnel de Léo (5) S.A., électrotechnique**, à Delémont, Accorder des prestations aux membres du personnel de la fondatrice. Fondation (FOSC no 111 du 08. 06. 2000, p. 3914). Selon décision du conseil de fondation du 7.2.2002, approuvé par décision du 4.4.2002 de l'Autorité de surveillance, la fondation a été dissoute. Sa liquidation étant terminée, elle est radiée.
Journal no 398 du 09.04.2002
(00427186 / CH-670.7.000.902-2)